Extrait du CGT ARLES

https://www.cgtarles.fr/spip.php?article1332

RIP ADP : première escale vers la démocratie ! Signez...

- Actualités -

Date de mise en ligne : dimanche 16 juin 2019

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Soutenez la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris (ADP) :

  Lancé ce jeudi, le site censé recueillir les signatures permettant d'organiser le référendum d'ADP suscite la colère des internautes qui dénoncent sa complexité et son illisibilité. et l'on peut même légitimement se demander si le Gouvernement n'as pas tout simplement bâcler le site , son ergonomie et son accessibilité afin de décourager le maximum de citoyens de s'exprimer.

Le premier problème, c'est le processus de sélection des communes. Le gouvernement a fait le choix incompréhensible de passer par le code INSEE des villes, qui diffère du code postal . C'est totalement inintelligible : personne ne réfléchit en termes de codes INSEE. Donc chez nous c'est : **arles 13004**

On retrouve le même niveau de complexité sur le patronyme, où il faut indiquer le nom et tous les prénoms de l'état civil, avec les bons tirets et les bons accents. Ce n'est pas justifié, d'autant qu'il est demandé le numéro de la carte nationale d'identité qui permet déjà d'éviter les doublons.

Le pire étant que si vous n'êtes pas reconnu, le message d'erreur est pour le moins difficile à comprendre, puisqu'il vous indique que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales alors que par exemple vous avez voté sans problème il y a quelques semaines !

Autant dire, comment faire compliqué quand plus simple est possible !

Mais enfin, c'est sans compter sur la volonté populaire de ne pas se laisser déposséder de ce droit constitutionnel et de sa volonté d'obtenir un RÉFÉRENDUM contre le bradage de notre patrimoine afin de ne pas renouveler les cadeaux faits aux sociétés privées d'autoroute !

En savoir plus et soutenir le référendum sur ADP

Copyright © CGT ARLES